

Réseau Métropolitain Rhin-Rhône - Réponse à l'appel à coopération métropolitaine - Constitution d'une association support

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le 28 juin 2004, le Gouvernement, par la voix du Secrétaire d'État à l'Aménagement du Territoire et du Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, lançait un appel à coopération métropolitaine pour un rayonnement européen des métropoles françaises.

Deux constats ont conduit le gouvernement à s'engager dans cette politique :

- le premier tient à la faiblesse relative des grandes villes françaises à l'échelle européenne,
- le deuxième tient au fait que les métropoles sont motrices de l'économie nationale, comme l'atteste la contribution des emplois métropolitains supérieurs dans la création d'emplois depuis dix ans.

Les territoires qui seront retenus suite à cet appel disposeront d'un délai de deux années pour élaborer un projet métropolitain. Ils se verront pour cela dotés de moyens financiers d'ingénierie spécifiques. L'élaboration d'un projet métropolitain permettra la signature d'un contrat métropolitain.

Suite à cet appel à coopération, la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ont entrepris de se rapprocher des villes et agglomérations de Belfort, Montbéliard, Mulhouse et Dijon.

1. Réponse à l'appel à coopération métropolitaine

L'axe Rhin-Rhône est un archipel de villes et agglomérations moyennes à l'échelle européenne, bientôt distantes les unes des autres par des séquences de 20 minutes grâce au TGV. Il est constitué des villes et agglomérations de Mulhouse, Belfort, Montbéliard, Besançon et Dijon.

La nouvelle proximité liée à la grande vitesse bouleversera le système relationnel entre les territoires qui seront à l'avenir contigus et permettra d'ouvrir de nouvelles coopérations.

Ces coopérations s'expriment aujourd'hui dans la déclaration d'intention métropolitaine rédigée conjointement par les villes et agglomérations de l'axe Rhin-Rhône.

Par ces coopérations, les villes et les agglomérations espèrent élever le niveau de services offert à la population et aux entreprises pour le rapprocher de celui d'une métropole d'un million d'habitants et construire ainsi une offre métropolitaine entre Lyon, Paris et Strasbourg.

L'objectif recherché est une meilleure compétitivité du territoire, par une plus grande ouverture à l'international, notamment des universités, des économies locales et de l'offre culturelle en vue de renforcer la dynamique de création de fonctions et d'emplois stratégiques.

La coopération qui se dessine entre les villes de l'axe Rhin-Rhône dépasse l'addition des offres, ou leur mise en cohérence ; elle entend, pour les services les plus structurants, raisonner à cette nouvelle échelle.

2. Constitution d'une association «Réseau métropolitain Rhin-Rhône»

Afin, d'une part d'organiser dans les meilleures conditions le travail partenarial envisagé entre les Villes et les Agglomérations de l'axe Rhin-Rhône, d'autre part de recevoir les subventions d'ingénierie destinées à l'élaboration du projet métropolitain, il est envisagé de créer une association «Réseau métropolitain Rhin-Rhône», composée de dix membres fondateurs, à savoir les villes et agglomérations de Mulhouse, Belfort, Montbéliard, Besançon et Dijon, et de membres associés comme les chambres consulaires, les hôpitaux, les universités et d'une façon générale tous les partenaires des cinq territoires concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le principe d'une coopération de la Ville de Besançon dans le cadre de l'espace Métropolitain Rhin-Rhône constitué des villes et agglomérations de Belfort, Besançon, Dijon, Montbéliard et Mulhouse,

- d'autoriser M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires au dépôt du dossier de réponse de ce réseau à l'appel à coopération métropolitaine lancée par la DATAR,

- d'adhérer à l'association «Réseau métropolitain Rhin-Rhône» et d'en adopter les statuts,

- de désigner M. le Maire comme représentant de la Ville au sein de l'association et de l'autoriser le cas échéant à en assurer la présidence.

«M. LE MAIRE : Je serai assez rapide car je vous en ai déjà beaucoup parlé. Il faut que ce soir nous puissions prendre une délibération à ce sujet mais je pense que tout le monde sera d'accord pour encourager cette initiative que j'avais prise l'année dernière de réunir, au mois de janvier 2004, les Maires de Mulhouse et de Dijon pour créer un réseau partenarial entre nos villes. Entre temps nous avons associé les Villes de Montbéliard et de Belfort ainsi que les 5 agglomérations de ces villes. Donc maintenant c'est 10 collectivités, 5 agglomérations, 5 villes qui sont dans ce réseau qui constitue je le rappelle, un réseau métropolitain de plus d'un million d'habitants, ce qui en terme de métropole en réseau, je précise bien, nous place au 8^{ème} rang au niveau national. Le 6 décembre dernier à Dijon, les 5 Maires Présidents des Agglomérations se sont réunis. Nous avons donc créé une association dont le siège va se situer à Besançon et dont la Présidence pour deux ans sera tournante. J'assurerai la première présidence ici à Besançon, le siège lui restant fixe dans la capitale régionale de Franche-Comté. Cela nous a paru aussi important parce que c'est sur l'axe Rhin-Rhône entre l'Alsace et la Bourgogne et il y a un peu un point de gravité ici à Besançon. Cela nous permet d'ailleurs de postuler dans le cadre de l'appel à projets de la DATAR sur les réseaux métropolitains. Une quinzaine ou une vingtaine de métropoles françaises vont être choisies en février 2005 qui pourront être soutenues dans un premier temps dans l'ingénierie au niveau de certains projets, on n'en est pas encore au stade de parler de financement. Vous savez qu'à terme la vocation de ces contrats métropolitains sera peut-être de remplacer les contrats de plan État/Région.

On a décidé de coopérer dans 4 directions : le développement économique, la santé et l'offre hospitalière, le développement universitaire et la culture. Il ne s'agit pas pour nous de dire que rien n'a été fait et que nous allons faire à la place des autres. Il s'agit au contraire de se donner des moyens supplémentaires tant nous sommes persuadés que la concurrence entre le Nord et le Sud de la Franche-Comté, entre Besançon et Dijon et entre Belfort Montbéliard et Mulhouse est vaine. Il faut de la complémentarité même si bien sûr il y aura toujours une certaine «concurrence», chacun gardant ses politiques mais nous devons prendre en compte cet élément nouveau que j'ai cité déjà plusieurs fois, c'est que demain avec le TGV on sera à 20-30 minutes de Dijon et entre 30 et 40 minutes de Mulhouse, qu'entre Mulhouse et Dijon il y aura une bonne heure et cela va considérablement changer la vie dans ces régions. Il faut donc que nous soyons complémentaires, pas concurrents et surtout ce qui est important, je pense, c'est que nous puissions faire en sorte que ce TGV qui est une formidable opportunité, constitue un attrait nouveau et non un moyen pour les populations de nos régions de s'évader. Il y a là je crois un enjeu capital, il ne faut absolument pas que nous passions à côté.

Nous avons pris l'initiative de nous regrouper et je crois que ça se passe bien. Un gros travail a été déjà fait par les services et je tiens à remercier le Directeur Général des Services Patrick AYACHE, le Directeur de Cabinet Éric ANGUENOT et Dominique SCHAUSS qui ont été un peu les têtes de pont dans cette opération avec leurs collègues des Cabinets et des DGS des villes amies. On a déjà pris l'habitude de travailler en commun sur un certain nombre de sujets. On a parlé entre autres de déchets hospitaliers, bien sûr du TGV, du domaine de la culture, tout cela est en train de se mettre en place. Nos agences d'urbanisme vont travailler encore un peu plus ensemble. Je souhaite surtout que ces nouvelles collaborations fassent aboutir des projets communs et je pense qu'en 2005 on verra déjà quelques projets démarrer, mais là on se situe résolument dans une vision d'avenir pour préparer ensemble l'avenir de cet axe Rhin-Rhône.

Ce que je vous demande ce soir, c'est de valider cette démarche qui a été acceptée par l'ensemble des maires et des présidents d'Agglomération à la suite d'un débat fructueux où il n'a pas été question de politique mais de développement, ce qui changeait un peu et ce fut très intéressant.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, d'abord je me réjouis de la constitution de ce réseau qui contient en germe les possibilités d'accroissement de la compétitivité et du rayonnement de la ville dans les 10 à 20 ans à venir. En même temps, ce rapport souligne une carence. Vous vous rappelez que dans notre programme de 2001, nous déplorions le fait que le réseau de villes Rhin-Sud s'arrêtât. Il n'est jamais trop tard pour bien faire mais nous savons aussi que les meilleures institutions ne valent que par ce que valent les hommes qui les animent. Le premier paradoxe : il faut que ce soit l'État, l'État voué aux gémonies en général alors que nous parlons de décentralisation, qui déclenche la constitution d'un tel réseau. Je dis qu'on a perdu beaucoup de temps. La carence vient du manque d'anticipation qui devait vous conduire, et c'est le moment de le faire encore, en tant que Maire de la capitale régionale, à avoir déjà une attitude régionale par rapport à cet enjeu. On a une impression quand vous citez et recitez Dijon que vous êtes animé en matière de constitution de réseau de villes européen, plus par les circonstances d'alternance politique que par une véritable stratégie de développement économique et social. Eh oui ! on n'a entendu parler de Dijon qu'à partir de 2001.

Si vous étiez animé d'une véritable stratégie, il y a belle lurette qu'on vous aurait vu beaucoup plus à Montbéliard et à Belfort. Le Maire de la capitale régionale se doit d'avoir une dimension régionale qu'ailleurs et il y a longtemps -s'il vous plaît Monsieur le Maire, je vous parle alors ayez un minimum de respect pour votre opposition ! On vous a déjà dit que c'était plus facile d'être à votre place qu'à la nôtre, respectez-nous, je crois que c'est la dignité même du Président d'une assemblée comme celle-là-

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT je vous interromps une seconde parce que c'est moi qui dirige cette assemblée premièrement. Je m'entretiens avec mes collaborateurs mais je vous écoute respectueusement et je vous demande de ne pas me donner de conseil. Terminez votre intervention car ce que vous me dites est tout à fait intéressant, je vous écoute mais je ne veux surtout pas recevoir de conseil de votre part. Je vous redis une nouvelle fois que je n'ai plus aucune envie de polémiquer avec vous. Ce qui m'intéresse, c'est d'avancer, alors continuez votre démonstration calmement et je vous répondrai.

M. Jean ROSSELOT : Ça m'intéresse aussi qu'on avance et qu'on ne perde pas à nouveau trois ans. Je souligne cela car c'est le rôle de l'opposition que d'être l'aiguillon et je dis qu'en trois ans vous auriez pu, c'était le sens de nos préconisations d'il y a trois ans, nouer des liens notamment avec le Nord de notre région, déjà commencer par là puisque vous êtes le Maire de la capitale régionale, qui auraient pu nous faire être prêts, avoir des idées, des projets sur tous les sujets : culturel, d'échange économique depuis le co-voiturage entre Montbéliard, Belfort et Besançon, jusqu'aux ressources en ingénierie que pouvait procurer une des dernières grandes plate-formes industrielles de France qui a été le berceau de l'intercommunalité puisque BOULLOCHE y a créé le premier district urbain de France et que ce n'était justement pas le cas de la région bisontine. Je veux dire que si vous vous étiez intéressé pour aller puiser dans ces secteurs-là au Nord de la Franche-Comté, ça se saurait. Vous ne l'avez pas fait jusqu'à maintenant, je tenais à le souligner, à le mettre en valeur et la seule chose qui m'intéresse c'est qu'on avance comme vous le dites si bien et à cet égard je vous demande, mais c'est vous qui gérez la ville ce n'est pas moi, car cela me paraît tellement criant cette carence, de créer les liens humains qu'il faut pour réussir ce projet de réseau européen. Ce n'est pas les services, c'est les élus d'abord, avec les services bien sûr.

Mme Françoise BRANGET : A défaut d'être entendu, écoutez-nous s'il vous plaît. Je voudrais simplement vous dire qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Je crois que l'initiative qui est prise aujourd'hui est excellente, nous ne pouvons que nous en féliciter. Il est certain qu'une recherche de compétitivité, une recherche de coopération, en dehors de toute concurrence entre les agglomérations, c'est parfait et nous nous en réjouissons. Seulement attention, Besançon, de ne pas faire allégeance aux

deux villes qui sont à l'extrémité justement de cet axe parce que pour cette année vous êtes Président de cette association, c'est formidable, c'est très bien, nous allons rechercher une mise en commun, peut-être des équipements parce que vous l'avez déjà dit, nous ne pouvons qu'être d'accord mais attention à ne pas privilégier les extrémités face à notre, comme chaque fois on l'entend citer, capitale régionale. Solennellement, arrêtons d'appeler Besançon capitale régionale, on ne dit pas de Dijon qu'elle est capitale régionale, on dit de Dijon la capitale de la Bourgogne, on dit de Nancy la capitale de la Lorraine, pourquoi ne dit-on pas de Besançon la capitale de la Franche-Comté. On nous rabat continuellement les oreilles avec capitale régionale tout simplement parce que nous n'existons pas en tant que telle alors existons en tant que telle et faites-vous entendre au sein de cet axe Rhin-Rhône.

M. LE MAIRE : Je vous avoue que je suis un peu stupéfait. D'abord vous dites un peu le contraire de ce que dit M. ROSSELOT mais j'y suis un peu habitué. Ce que je voudrais simplement dire à M. ROSSELOT très calmement, c'est que je n'ai pas attendu l'État puisque dès août 2003, un an avant l'appel à projet de la DATAR, j'ai sollicité mes collègues BOCQUEL et REBSAMEN pour que nous nous réunissions à Besançon et la première réunion a eu lieu fin décembre ou en janvier alors que même nous ne connaissions pas l'initiative de l'État. Donc je n'ai pas répondu à l'appel de l'État, c'est le Maire de Besançon ne vous en déplaise, qui a pris l'initiative parce que c'est vrai que c'est plus facile avec M. REBSAMEN qu'avec M. POUJADE pour qui d'ailleurs j'ai le plus grand respect, mais c'est plus facile politiquement et c'est moi qui ai pris cette initiative, donc vous le voyez je n'ai pas attendu que l'État nous demande de faire les choses, je l'ai fait parce qu'il me paraissait normal de le faire.

D'autre part, je tiens à vous dire que déjà en 2002 sur les politiques temporelles, j'ai lancé une perche entre autres au Territoire de Belfort, dont à l'époque Christian PROUST était le Président. Vous pourrez reprendre les articles ou la presse audiovisuelle, vous verrez que déjà en 2002, donc un an et demi voire deux ans même avant cet appel à projet de la DATAR, j'ai lancé les bases d'une collaboration avec le Territoire de Belfort qui a abouti en juin 2004, aux biennales du temps à Besançon, car il vaut mieux travailler ensemble que se concurrencer.

D'autre part, dans le domaine de la culture, je me permets de rappeler que là non plus nous n'avions pas attendu l'appel à projet de la DATAR pour faire une exposition avec Dijon sur un peintre un peu contesté c'est vrai qui s'appelait MING. Déjà dans un premier temps nous avons largement anticipé.

Madame BRANGET, je ne fais pas allégeance à qui que ce soit. Simplement il y a trois Maires qui s'entendent bien, il y a deux autres agglomérations et des Maires Présidents avec qui j'ai de bons rapports, Louis SOUVET, Jean-Pierre CHEVENEMENT donc il ne s'agit pas de faire allégeance, il s'agit de voir comment on va travailler ensemble. Je vous remercie de m'alerter sur le fait qu'il ne faut pas se laisser manger mais j'ai quand même le sentiment, vous êtes certainement parmi les seuls à ne pas le voir, que justement Besançon fait de plus en plus entendre sa voix.

Sans vouloir polémiquer, j'ajouterai que le rôle de l'opposition ce n'est pas forcément d'être toujours un aiguillon et de critiquer, c'est aussi quelquefois, si les choses vont bien, de dire que c'est bien. Pourquoi toujours dire c'est bien mais... ? Quand c'est bien on le dit, quand c'est mal on dit que c'est mal. Alors maintenant il se trouve que cet appel à projet recoupe effectivement une volonté que nous avons. D'ailleurs je tiens à redire ce que j'ai dit lors de la conférence de presse que j'ai tenue à Dijon : nous ne sommes absolument pas sûr d'être retenus par la DATAR, par l'État mais je compte sur vous pour que nous soyons soutenus. Mais si nous n'étions pas retenus, notre réseau métropolitain va continuer d'exister et nous allons continuer à travailler ensemble. Donc je n'attends rien de l'État, bien au contraire.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je rejoins mes collègues sur la question du retard de Besançon en la matière mais en reconnaissant, c'est vrai, que ce retard n'est pas le fait de l'équipe en place, c'est quelque chose de bien plus ancien et si les choses avancent, on en est tous content même si on fait des remarques qui ont l'intérêt d'exister et de rappeler certaines choses.

Je voudrais dire que je rejoins Françoise BRANGET sur certaines inquiétudes car même s'il y a un esprit d'ouverture, j'ai entendu le Maire de Dijon s'exprimer sur notre chaîne régionale de télévision de service public et conclure son intervention par : « bien entendu pour l'Université c'est Dijon qui sera leader ». Cela m'inquiète déjà. Je ne doute pas de notre volonté à nous tous au sein de l'Agglomération, toutes tendances confondues, par la position centrale de notre agglomération et par le dynamisme de la région de Besançon sur le plan économique qui est reconnu, qui n'est pas le fait du Maire de Besançon mais d'un tissu vivant de la ville et de l'agglomération, de voir par ce réseau l'agglomération de Besançon être en première ligne. Mais je voudrais aussi que vous reconnaissiez au Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN la qualité de cette initiative qui vise à permettre à des territoires comme les nôtres d'exister sur le territoire européen alors que d'autres territoires sont a priori plus aidés. Je crois qu'il est important de le reconnaître, vous critiquez souvent le Gouvernement, reconnaissez un peu plus nettement l'intérêt de cette proposition émanant du Gouvernement.

M. LE MAIRE : C'est très bien et je suis d'accord avec vous.

M. Jean ROSSELOT : J'interviens pour une deuxième fois, très rapidement. Comprenons-nous bien Monsieur le Maire et je ne reviendrai pas là-dessus : nous ne mettons pas en cause les questions de forme. Du point de vue formel, du point de vue institutionnel, le travail est fait et il y a un tandem entre une initiative de la délégation nationale, pour l'aménagement du territoire et l'action régionale et la Ville de Besançon, capitale de la Franche-Comté si l'on veut. Mais ce que je voudrais que vous fassiez, ce qui est le travail du Maire et du Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, c'est de nourrir en projets d'ores et déjà mais à partir d'une interactivité, d'échanges, d'une mutualisation que je n'ai pas l'impression de ressentir déjà dans ma région. Pour ce qui est du flan Ouest ou du flan Est on peut encore plus en discuter. Un exemple, vous parliez des assises du temps : bel exercice, remarquable exercice en effet, c'était en juin je crois au Kursaal, de deux ou trois jours avec des participants italiens où ils ont eu la primeur d'initiative de gestion autrement du temps, etc. J'assistais à la conclusion de ces assises et je pensais que le Maire de la capitale de la Franche-Comté ou régionale comme vous voudrez allait lancer quelques grandes initiatives, des projets, donner un contenu, un sens, une dimension, quelque chose de substantiel pour ce qui concerne les Bisontins, l'Agglomération et la Région. Si je me souviens bien, à part une citation de TALLEYRAND que vous avez faite -d'ailleurs pas du meilleur effet puisque c'était : quand il est urgent, il est déjà trop tard- il n'y a rien eu et j'estime que c'est une grande occasion manquée. Ce que je veux dire, c'est que tout est là du point de vue institutionnel mais il y a le contenant, mouillez un peu plus votre chemise pour y donner du contenu !

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, je n'ai pas envie de polémiquer mais je ne suis pas sûr que vous ayez fait beaucoup avancer le «schmilblick» ce soir par vos interventions, je suis même sûr du contraire.

Juste une précision à M. BONNET : vous n'avez pas bien entendu ce qu'a dit le Maire de Dijon. Il y a trois ou quatre domaines et chaque ville, pour être efficace, s'occupe d'un domaine. Par exemple tout ce qui touche à l'économie et aux transports c'est Montbéliard, tout ce qui touche à l'Université, ce sera Dijon pour organiser les réunions, envoyer les convocations, préparer le contenu des réunions, pour Besançon ce sera le domaine de la santé mais cela ne veut pas dire que nous n'allons plus nous préoccuper de l'économie et des transports, de l'université ou de la culture. Il faut un leader et nous sommes cinq, chacun doit avoir une responsabilité pour organiser le débat, dans un souci d'efficacité, c'est tout. Quant au reste, chacun jugera. Ce qui m'intéresse moi surtout c'est d'avancer, entre autres par le débat de ce soir en Conseil Municipal».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 28 décembre 2004.